

Dictée du lundi 4 décembre 2023 : l'accord des p.passés des v.pronominaux

La Marche des Six Cents (ou 600) Franchimontois est une tradition populaire et tentative des 600 Franchimontois, une action militaire réalisée au Moyen Âge tardif lors des guerres de Bourgogne par quelques centaines d'hommes issus du marquisat de Franchimont.

1468 - La Geste des Six Cents Franchimontois

Octobre 1468, Charles le Téméraire assiège la ville de Liège avec une armée considérablement plus puissante que l'armée liégeoise. Après plusieurs vaines tentatives de combattre les envahisseurs, Gossuin de Streel et Vincent de Bueren, deux chefs de guerre liégeois, mettent sur pied une opération nocturne dont le but est d'atteindre le Duc dans son propre camp sis au sommet de la colline de Sainte-Walburge.

Ils réunissent quelques centaines d'hommes dont la majeure partie est issue du pays de Franchimont et se lancent dans la nuit du samedi 29 octobre . Leur tentative se solde par un échec et ils sont presque tous massacrés.

À la suite de cette expédition audacieuse, Charles le Téméraire décide d'en finir avec les Liégeois. Le lendemain, dimanche 30 octobre et malgré la trêve dominicale à laquelle le Duc est très attaché, il lance ses troupes sur la ville. Cet épisode est relaté dans le *sac de Liège*.

Le 3 novembre, décidé à se venger des audacieux qui ont tenté de le tuer, le Duc se déplace personnellement au pays de Franchimont. Il y reste une semaine au cours de laquelle ses troupes de mercenaires mettent le pays à feu et à sang en commettant meurtres, viols et rapines.

La trace des Franchimontois en Belgique

Dans les siècles qui suivent la fin du Moyen Âge, l'histoire des 600 Franchimontois est considérée comme d'autres faits d'armes du même acabit ; les tentatives désespérées sont légion dans l'histoire universelle. Les historiens qui étudient le passé de Liège situent la naissance du mythe des 600 Franchimontois au XVIII^e siècle avec, entre-autres, l'historien Bartholomaei Fisen. À bien des égards, ce siècle marque un tournant dans l'humanité où l'Homme cherche dans le passé des événements qui serviront à l'émancipation des peuples face aux princes et dans ce cas, la tentative paysanne des 600 Franchimontois du Moyen âge tardif est un terreau intéressant pour nourrir les idées du siècle des Lumières. Cependant, ce mythe reste cantonné dans les romans, poèmes et pièces de théâtre des auteurs du XIX^e siècle.

C'est **Albert I^{er}** qui propulse les 600 Franchimontois au rang de héros nationaux lors de sa déclaration du 5 août 1914 qui galvanise les troupes belges lors de la première guerre mondiale. Désormais en pleine lumière, le mythe des 600 Franchimontois intègre les manuels d'histoire scolaire belges dans les années 1930 et y resteront jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Dans les années 1950, un courant de glorification de la Belgique est à l'œuvre. De l'université aux petites classes, dans les ouvrages de jeunesse et même jusque dans les concentrés de viande, on chante les louanges de cet état belge qui fête ses 120 ans d'existence. Dans cette décennie, les 600 Franchimontois sont les incontournables héros belges du Moyen Âge. Ce courant patriotique s'essouffle à l'aube des années 1960.

Dates des Marches des Six Cents Franchimontois aujourd'hui

- La dernière Marche des 600, quinquennale (9^e édition) a eu lieu le samedi 23 septembre 2023 à l'occasion du 555^e anniversaire.
- La prochaine Marche aux Flambeaux annuelle (38^e édition) aura lieu le samedi 28 octobre 2024 à l'occasion du 556^e anniversaire.

- Il existe **différents types de verbes pronominaux** en français:
 - > les verbes pronominaux **réfléchis**: *se laver, se doucher, se lever...*
 - > les verbes pronominaux **récioproques**: *s'écrire, se sourire, s'embrasser...*
 - > les verbes pronominaux **subjectifs** ou **irréfléchis**: *se moquer, se douter, se taire...*
 - > les verbes pronominaux **à sens passif**: *se vendre, s'apprendre...*
 - > les verbes **essentiellement pronominaux**: *se souvenir, se méfier, s'abstenir...*
 - > Verbe **pronominal par gallicisme** » signifie que ces verbes font partie d'une construction idiomatique, spécifique au français.

Pas de cod → Les participes passés des verbes suivants ne s'accordent donc jamais : se téléphoner, se parler, se mentir, se plaire (complaire/déplaire), se sourire, se rire, se nuire, se succéder, se suffire, se ressembler, s'en vouloir.

Les six cents Franchimontois.

C'est avec une légitime fierté que les gens de Liège se sont toujours **rappelé** l'héroïque fait d'armes des six cents Franchimontois.

Le 27 octobre 1468, les troupes de Charles le Téméraire s'étaient **établies** dans le faubourg Sainte-Walburge et s'étaient **proposé** de mettre le lendemain Liège à feu et à sang. Les Liégeois qui, l'année précédente, s'étaient **heurtés**, dans les plaines de Brusthem, à la redoutable puissance du duc de Bourgogne, s'étaient **épuisés** et s'étaient **vus dépouillés** de leurs armes [vu dépouiller] ; leurs murailles avaient été **renversées** et ils s'étaient, hélas ! **convaincus** qu'on ne pouvait songer à livrer combat ni à soutenir un siège en règle. Cependant les héros qui s'étaient **fait** tailler en pièces sur les champs de bataille **s'étaient survécu** dans **quelques centaines** de valeureux citoyens dont la plupart étaient (était) du pays de Franchimont. **Conduits** par le gentilhomme hesbignon Gossuin de Streel, ils s'étaient **juré** de vaincre ou de mourir.

A l'heure convenue, ils se sont **glissés** la nuit hors de la ville et se sont **faufilés** entre les corps avancés des ennemis. Après s'être **attardés** **quelque temps** à assaillir le pavillon du duc d'Alençon, ils se sont **précipités** sur les fermes où s'étaient **installés** Charles le Téméraire et Louis XI, le roi de France. Les Liégeois ne s'étaient pas **doutés** qu'il y eût à proximité une garnison considérable, dont la résistance s'est **montrée** plus forte qu'ils ne s'y étaient **attendus**. Surpris d'abord, les Bourguignons se sont **ralliés** et, **s'étant rendu** compte du petit nombre des assaillants, ils se sont **acharnés** à les repousser. Bien qu'ils se soient **battus** comme des lions, les Liégeois se sont **fait** massacrer presque tous.

Le lendemain, sans coup férir, les Bourguignons se sont **emparés** de Liège, dont presque tous les habitants s'étaient **enfuis**. La vengeance du duc s'est **exercée** de façon atroce : la ville que les soldats s'étaient **partagée** en quatre ressorts de pillage, a été **démolie** ou **incendiée** et ce qui restait d'habitants **égorgé** sans merci.

Les accords du texte :

- **Rappelé** : verbe transitif - se rappeler qqch. Cod après.

Pas d'accord.

- **S'étaient établies**. Acc pro → cod « s' » avant. Acc avec troupes
- **S'étaient proposé** : acc pro → pas de cod avant. Pas d'accord
- **S'étaient heurtés, s'étaient épuisés** : acc pro, cod avant, accord avec « s' » = ils
- **S'étaient vus dépouillés ; voir article suivant**

Participe passé avec « se voir »

Avec « se voir » on peut utiliser soit l'infinitif soit le participe passé dans une forme passive.

On peut résumer ainsi la règle :

- l'infinitif est utilisé plutôt pour mettre l'accent sur l'action au moment où elle se produit / le participe passé sur le résultat de celle-ci.

Dans l'exemple « *Arlette s'est vu(e) infliger une amende de 40 €* », on peut effectivement donner plusieurs interprétations à l'utilisation de l'infinitif, selon l'accord selon l'accord donné à « *vu(e)* » :

Avec l'infinitif, pour insister sur l'action de donner (le sujet fait l'action d'infliger) ou recevoir (le sujet est la personne à qui on inflige) une amende :

« *Arlette s'est **vu infliger** une amende de 40 €* ». Pas d'accord de « vu », car on veut dire que « Arlette » a reçu une amende de quelqu'un, donc « se » (Arlette) est COI de infliger (le policier lui a infligé une amende)

« *Arlette s'est **vue infliger** une amende de 40 €* ». Accord, car « se » (donc Arlette) est celle qui inflige une amende à quelqu'un. (elle fait l'action exprimée par l'infinitif)

Ici le participe passé, pour mettre l'accent sur le résultat, ne peut être utilisé, car on n'inflige pas quelqu'un d'une amende, et la forme passive ne peut être employée. Mais remplaçons « infliger une amende » par « *condamner* »

« *Arlette s'est **vue condamnée** par le tribunal* ». On a recours ici au participe passé pour insister sur le résultat de l'action, donc pour souligner que « Arlette » a reçu une condamnation / « *Arlette s'est **vu condamner** par le tribunal* », qui exprime également la condamnation, mais en insistant sur l'action.

- **Leurs murailles avaient été renversées** : aux être. acc avec sujet.
- **Ils s'étaient convaincus** : acc pro. Cod avant. Acc avec s' = ils
- **Qui s'étaient fait tailler** : Le participe **fait** reste invariable devant un infinitif.
- **S'étaient survécu** : co ind et pas cod. Pas d'accord

- **S'étaient juré** : co indet pas cod. Pas d'accord
- **Se sont glissés** : cod avant. Accord avec se = ils
- **Se sont faufileés** : comme un essent pro : acc avec sujet
- **S'être attardés** : cod avant . acc avec s' = ils
- **S'étaient doutés** : liste des verbes pronominaux **par gallicisme**. Le participe passé de ces verbes s'accorde avec le sujet « Elle s'est doutée du traquenard. » « Ils se sont aperçus de leur erreur. » « Elle s'est jouée de lui. » « Ils s'en sont saisis. » « Ils se sont tus. » « Ils se sont attaqués à ».
- **Se sont montrés** : acc pro. Acc avec cod avant se = ils
- **S'étaient attendus** : c'est un verbe pronominal autonome, le pronom « se » n'est pas analysable et le sens n'est pas le même que le verbe de base. Donc, on accorde avec le sujet.
- **Se sont rendu compte** : tournure invariable.
- **Se sont acharnés** : verbe ess pro. Accord avec sujet
- **Se soient battus** : v acc pro. Cod avant. Acc avec se = ils
- **Se sont fait massacrer** : fait invariable. Cod après.
- **Se sont emparés** : s'emparer verbe essent pro. Acc avec sujet
- **S'étaient enfuis** : idem
- **S'est exercée** : acc pro .acc avec s'= vengeance.
- **S'étaient partagée** : acc pro. Acc avec s'=la ville
- **Démolie ou incendiée** : avec aux être acc avec sujet ville.
- **Egorgé** : aux être sous-entendu. Acc avec ce qui restait

- La plupart était / la plupart des concitoyens étaient.

- Quelques centaines = plusieurs centaines / quelque temps = un certain temps

-